



**Septième Réunion Statutaire de la Commission Développement
Economique, Intégration Régionale et Ressources Naturelles du Forum
des Parlements des Pays Membres de la Conférence Internationale sur
la Région des Grands Lacs
(FP-CIRGL)**

**Du 31 juillet au 1 août 2023
Kampala, République d'Ouganda**

Communiqué Final

- **Considérant** les dispositions des articles 4 et 22, paragraphe 1 du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs, signé le 15 décembre 2006 à Nairobi, République du Kenya ;
- **Reconnaissant** l'importance de la mise en œuvre du Plan d'action 2023-2024 du FP-CIRGL qui a été adopté lors de la 13^e Assemblée plénière tenue du 27 mars au 1 avril 2023 à Juba, en République du Soudan du Sud ;
- **Apprécient** la participation des représentants des Parlements des Etats membres de la CIRGL, à savoir les Parlements de la République du Burundi ; la République Centrafricaine, la République du Kenya, la République du Rwanda, la République du Soudan du Sud, la République-Unie de Tanzanie et la République d'Ouganda ;
- **Ayant examiné et délibéré** sur les points inscrits à l'ordre du jour de sa septième réunion tenue du 31 juillet au 1 août 2023 à Kampala, République d'Ouganda.

Adopte le communiqué dont la teneur suit :

La Commission Développement Economique, Intégration Régionale et Ressources Naturelles a :

1. **Adopté** le rapport de la cinquième réunion statutaire de la Commission tenue du 25 au 26 octobre 2022 à Bujumbura, en République du Burundi ;
2. **Reçu** et examiné le rapport de recherche sur la « Mise en œuvre de l'Initiative Régionale sur la lutte contre l'exploitation illégale des Ressources Naturelles (IRRN) dans la Région des Grands Lacs » ;

3. **Reçu en outre** une mise à jour sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Initiative Régionale contre l'exploitation illégale des Ressources Naturelles du Secrétariat Exécutif de la CIRGL ;
4. **Noté** l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Initiative Régionale sur la lutte contre l'exploitation illégale des Ressources Naturelles dans les États membres de la CIRGL présenté par les Honorables Parlementaires ;
5. **Exhorté** les parlementaires à continuer d'utiliser leur légitimité politique et démocratique en vue d'assurer la mise en œuvre effective de l'Initiative Régionale sur la lutte contre l'exploitation illégale des Ressources Naturelles ;
6. **Pris l'engagement de** continuer le suivi de la mise en œuvre de l'IRRN dans les Etats membres de la Région des Grands Lacs ;
7. **Salué** la présentation faite par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies dans la Région des Grands Lacs sur le rôle des femmes et des jeunes dans la promotion des Ressources Naturelles et s'est engagé à sensibiliser les parlements membres du FP-CIRGL à cette question;
8. **Examiné** le projet de résolution sur la mise en œuvre de l'Initiative Régionale sur la lutte contre l'exploitation illégale des Ressources Naturelles dans la région des Grands Lacs ;
9. **Exprimé** sa profonde gratitude à l'Honorable Vice-Président du Parlement de la République d'Ouganda pour avoir présidé la cérémonie d'ouverture de la réunion malgré son emploi du temps chargé ;
10. **Exprimé** sa profonde gratitude à Son Excellence Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République d'Ouganda, au Gouvernement, au Parlement et au peuple de la République d'Ouganda pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité réservés aux délégués.

Fait à Kampala, le 1 août 2023



Hon. JAMES RUUGI KABERUKA
Vice-Président de la Commission

